



ATTESTATION – DOSSIERS ICPE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention des Pollutions et des Risques

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

19 Avenue FOCH
BP 3718
98846 NOUMEA CEDEX

Téléphone : 24 32 61

Télécopie : 24 32 57

Je soussigné(e) _____

(nom de la personne)

Représentant le pétitionnaire SARL KAURÉ *(nom du pétitionnaire)*

Atteste avoir déposé 3 exemplaires papier
 repris et 1 CDRom

Du dossier suivant: Déclaration ICPE pour la relocalisation
d'une STEP à Bessinet - îlot de la Doree
Résidence Angort

Date: 25/08/2011

Signature:

Validation DENV:



**FORMULAIRE DE DECLARATION
AU TITRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE
contre attestation de dépôt**

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION
N° de dossier :
Date d'arrivée :
Déclaration jugée : <input type="checkbox"/> complète <input type="checkbox"/> incomplète
Inspecteur :

CONCERNANT L'EXPLOITATION DE :

DEMANDEUR

Si personne physique (fournir Ridet) :

noms :

prénoms :

nationalité :

domicile :

Si personne morale (fournir extrait K-bis ou Ridet) :

dénomination ou raison sociale : KAURI

forme juridique : SARL

adresse du siège social : 40 rue de l'Alma – BP 618 _ 98845 Nouméa cedex

qualité du signataire de la déclaration : Gérant

Ridet :

Nom, prénom, nationalité, qualité du signataire : FRIESS Régis, nationalité française, gérant

Téléphone : 25 01 89

Fax : 25 01 88

Nom et coordonnées du responsable du suivi du dossier : FRIESS Régis

LOCALISATION DE L'INSTALLATION

Province :	<i>Sud</i>	Commune :	<i>Mont Dore (Robinson)</i>	Zone PUD :	<i>UB</i>
N° rue/N°lot et nom lotissement			<i>Rue ANGORA – Lots 522 & 523</i>		
Références cadastrales :			<i>452219-6596 et 452219-7555</i>		
Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93) :			<i>22°13'32.98''S 166°30'39.46''</i>		

ACTIVITE FAISANT L'OBJET DE LA DECLARATION	<i>Station d'épuration</i>		
NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES		RUBRIQUE DE LA NOMENCLATURE ASSOCIEE	CLASSEMENT (D pour le régime de la déclaration et NC si activité non classée)
Ouvrages de traitement et d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilées		2753	D
<i>Station d'épuration aérobie par boues activées, 100 eqH,</i>			

PIECES A JOINDRE	Colonne réservée à l'administration
Justificatif de moins de six mois d'inscription au registre du commerce ou de l'agriculture, ou au répertoire des métiers ou identification des entreprises et établissements de Nouvelle-Calédonie	
Justificatif des pouvoirs du signataire	
Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, l'occupation du sol, les activités et la vocation des bâtiments, les établissements recevant du public, les voies de communication, les hydrants (PI ou BI), les plans d'eau et les cours d'eau	
Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication des zones de stockage, des moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement, de l'assainissement lié à l'établissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement)	

Le déclarant, (signature & date)



SITUATION AU RIDET

Le 27 janvier 2011

KAURI

BP 618
98845 NOUMEA CEDEX

Situation de l'entreprise		Inscrite depuis le 31 octobre 2007
Numéro RID	0 873 646	
Désignation	KAURI	
Sigle, Nom commercial		KAURI (SARL)
Forme juridique		SARL
Situation de l'établissement		Inscrit depuis le 31 octobre 2007
Numéro RIDET	0 873 646.001	
Enseigne	KAURI	
Adresse	40 rue de l'Alma Centre Ville Nouméa	
Activité principale exercée (APE)	Promoteur constructeur	
Code APE*	41.10A <i>Promotion Immobilière de logements</i>	
Activités secondaires éventuelles		

*Code APE = Classification statistique dans la nomenclature d'activité de Nouvelle-Calédonie (NAF rev.2).

Important

L'attribution par l'ISEE, à des fins statistiques, d'un code caractérisant l'activité principale exercée (APE) en référence à la nomenclature d'activité ne saurait suffire à créer des droits ou des obligations en faveur ou à charge des unités concernées (délibération n° 9/CP du 6 mai 2010 portant approbation des nomenclatures d'activités et de produits de Nouvelle Calédonie).

Le numéro RIDET doit figurer obligatoirement sur tous vos papiers commerciaux.

En cas de désaccord avec l'un quelconque des renseignements portés sur cet avis, veuillez prendre contact avec le centre de formalités des entreprises compétent.